

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	11
Votants	12

L'an deux mille dix ;

Le 29 Mars à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire;

Date de convocation du conseil municipal : Le 24/03/2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE – PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – HEURA - FOURNY – LACROIX – AUDIBERT – KAIL – FASOLA – BENABEN

REPRESENTEE : Mme ROBERT par Mme FOURNY

ABSENTS EXCUSES : Mesdames BEUCHE - DE LA ROCCA  
Monsieur YACOB

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

Monsieur Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'adhérer pour l'année 2010 à la Fondation du Patrimoine pour un montant annuel de 100.00 €.

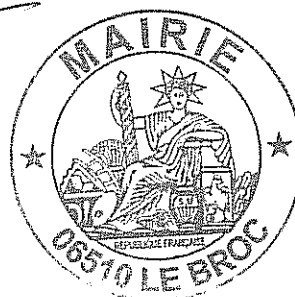
**Le Conseil Municipal,**

Après délibération, vote pour l'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour un montant annuel de 100.00 €.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée  
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LE MAIRE,  
Emile TORNATORE

Et ce par : - Voix pour : 11  
- Voix contre : 0  
- Abstention : 1



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 06/04/2010, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 06/04/2010. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication